

Appel à propositions d'animations en vue de l'action « Pays de la Loire Grandeur Nature » 2024

1 Introduction

Après 5 éditions, « Pays de la Loire Grandeur Nature » est une action identifiée par les passionnés ou non de nature et de patrimoine au sens large. L'année dernière, plus de 270 événements (sorties nature, expositions, conférences, spectacles, opérations de sciences participatives, visites de sites naturels...) ont été organisés sur l'ensemble du territoire au mois de mai et ont mobilisé plus de 2000 ligériens. **Un grand merci à eux et aux 71 structures partenaires qui se sont mobilisées pour faire de cette édition un grand succès !**

Pour aller dans le sens de la nouvelle Stratégie régionale biodiversité 2024-2030, qui sera adoptée prochainement en session du Conseil régional, la temporalité de l'opération Pays de la Loire Grandeur nature change.

La manifestation sera ainsi étendue à une programmation annuelle et sera agrémentée d'un calendrier participatif rassemblant les chantiers et autres opérations de sciences participatives.

L'édition 2024 sera donc une année de transition qui verra la mise en place de ce nouveau format. Dans ce cadre, la Région Pays de la Loire et le GRAINE Pays de la Loire lancent un nouvel appel à propositions pour valoriser les nouvelles animations et celles qui se renouvellent autour de la biodiversité. L'objectif est de déployer et mobiliser les acteurs de l'éducation à l'environnement souhaitant rejoindre cette action de valorisation régionale.

2 Nature et enjeux de l'appel à propositions

« Pays de la Loire Grandeur Nature » a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux enjeux de biodiversité et de faciliter l'accès à l'information sur la nature à travers des visites et animations, mais également de favoriser la mobilisation des ligériens, notamment par le biais des démarches participatives. Dans cette optique, les approches innovantes et originales pour parler de la biodiversité sont les bienvenues. Les propositions d'animation parvenant à établir les liens entre nature et culture, nature et patrimoine, nature et savoir-faire, nature et arts numériques, ont également toute leur place dans cette programmation. De même, pour cette édition, les approches participatives encourageant la mobilisation citoyenne seront particulièrement encouragées et valorisées.

La campagne de communication, qui sera déployée à cette occasion par les services de la Région et le réseau GRAINE Pays de la Loire, offre l'opportunité de renforcer la portée des messages à faire passer et de toucher un large public. Pour ce nouveau format, un ou plusieurs coups de projecteur médiatiques seront proposés au fil des saisons pour valoriser diverses thématiques particulières et propres à notre patrimoine naturel ligérien.

La nouvelle édition de Pays de la Loire Grandeur Nature **se déroulera du 1^{er} mars au 31 décembre 2024**. L'objectif de l'agrandissement de la période consacrée est de répondre aux besoins des acteurs de l'éducation à l'environnement de valoriser leurs activités à différents moments de l'année.

3 Structures concernées

Toutes les structures et acteurs de la gestion des milieux naturels ou de la sensibilisation à l'environnement peuvent contribuer à cette édition en proposant un projet d'animation à destination du grand public sur cette période. L'appel à propositions vise notamment :

- Les associations de protection de l'environnement, de gestion des milieux naturels, de suivi de la biodiversité, d'éducation à l'environnement ou au développement durable... ;
- Les collectivités territoriales et leurs groupements (communes, EPCI, syndicats ou départements...) souhaitant faire valoir leurs actions auprès du grand public, mettre en valeur les richesses de leurs milieux naturels, impliquer les citoyens dans des démarches de sciences participatives... ;
- Les structures gestionnaires de Parcs naturels régionaux ou Réserves naturelles régionales proposant des animations sur leurs territoires ;
- Des services de l'État ou établissements publics gestionnaires ou propriétaires d'espaces naturels ;
- Des entreprises privées dont la sphère d'action concerne la gestion des milieux naturels ou ayant initié des démarches particulières autour de la biodiversité ;
- Des compagnies ou associations proposant des interventions artistiques ou des animations ludiques autour de la nature et de la biodiversité ;
- Des agriculteurs, producteurs ou forestiers souhaitant faire valoir des actions spécifiques de préservation de l'environnement au travers d'animations à titre gratuit et sans action à vocation commerciale (vente de produits...) ;
- Des établissements scolaires dont les actions et les domaines de compétences touchent à la sphère de la gestion des espaces naturels.
- Les structures animatrices des sites Natura 2000.

4 Nature des animations éligibles

Les structures souhaitant intégrer la programmation de « Pays de la Loire Grandeur Nature 2024 » peuvent proposer une ou plusieurs animations sur la période définie (mars-décembre 2024) en région. Le dépôt des animations peut se faire de 3 manières distinctes :

- en ajoutant une animation en ligne sur [l'open Agenda du GRAINE Pays de la Loire](#), et en respectant le format décrit dans l'aide qui suit.
- en créant votre propre [Open agenda](#) (outil gratuit permettant de créer des agendas pouvant être intégrés sur vos sites internet) que nous agrégerons ensuite à l'agenda du GRAINE et à l'agenda régional.
 - Cette solution est particulièrement encouragée car à même d'éviter la double saisie d'animations et d'événements sur plusieurs agendas. Chaque nouvelle animation nouvellement renseignée sur votre agenda pourra être automatiquement agrégée à la programmation Pays de la Loire Grandeur Nature.
 - Une réunion de présentation de l'outil Openagenda vous sera proposée au courant du mois de février 2024.

Si vous privilégiez l'une de ces solutions, [un guide est à consulter](#) pour s'assurer de voir votre événement relayé sur le site de la Région et du GRAINE PDL.

- directement depuis le [site du GRAINE](#) tout au long de l'année **en vous créant un compte** et en ajoutant des contenus de **type événement**.

- Les structures peuvent présenter plusieurs projets au cours de l'année 2024 ou réitérer plusieurs fois une même animation.
- Les projets déjà intégrés dans une autre programmation (programme de sorties natures départementales, programmations annuelles d'une association, tournée d'une compagnie...) peuvent être intégrés à la programmation de Pays de la Loire Grandeur Nature.
- Pour faire de Pays de la Loire Grandeur Nature une action accessible, les sorties gratuites ou à un faible coût sont à prioriser.

5 Procédure et sélection des projets

Les propositions déposées en ligne doivent préciser les aspects techniques et logistiques de l'animation :

- Titre de l'animation ;
- Description courte sur le format suivant « Une animation proposée par [nom de la structure organisatrice] – **Pays de la Loire Grandeur Nature** » ;
- Mots clés
- Description de l'animation
- Conditions de participation et tarifs
- Age du public cible
- Outils d'inscription (mail, téléphone, site internet)
- Accessibilité particulièrement
- Localisation et coordonnées GPS de l'événement
- Date et horaires (si plusieurs sessions, renseigner les différents horaires dans le calendrier d'un même événement) ;
- Localisation et coordonnées GPS du lieu de rendez-vous ;
- Matériel à apporter ;
- Nombre de places maximal ;

Illustration à présenter sur le site internet en indiquant les crédits photographiques.

Seules les animations dûment complétées seront prises en compte. La Région et le GRAINE se réservent le droit de ne pas retenir les animations trop éloignées de la thématique biodiversité.

6 Calendrier

- 2024 : Dépôt des propositions par les structures animatrices au fil de l'eau [sur l'Open Agenda du GRAINE Pays de la Loire](#) ou sur leur propre Open agenda;
- Mi-février 2024 (date à définir) : réunion d'information sur l'outil Open agenda ;
- 1er mars 2024 : Lancement de la campagne de communication ;
- 2024 : Mise en œuvre de l'édition 2024 de Pays de la Loire Grandeur Nature et animation de plusieurs coups de projecteurs médiatiques tout au long de l'année